

De nombreux Français vinrent en aide aux Juifs. Les gestes de solidarité pouvaient être divers. Il pouvait s'agir simplement d'accueillir ou d'orienter des réfugiés, qui arrivaient complètement démunis. Certains prirent une part plus active au sauvetage des Juifs, risquant leur vie et celle de leur famille. Ils cachèrent des Juifs, organisèrent des évasions, le placement d'enfants, etc. Ces personnes agissaient de façon isolée, ou faisaient partie de groupes plus organisés, de mouvements religieux, d'Eglises. Des fonctionnaires français qui avaient des informations prévenaient les Juifs du danger de rafles. D'autres fournirent des faux papiers. Des dignitaires religieux prirent des initiatives pour protester contre les persécutions. Ils entreprirent d'aider à cacher des Juifs.

Parmi ces personnes, certaines se distinguèrent par leur activité et les risques qu'elles prirent.

Elles reçurent le titre de «Juste parmi les nations», un diplôme est décerné par l'Etat d'Israël depuis 1963. En France, au 1er janvier 2004, 2 366 diplômes ont été décernés.

De nombreux dossiers sont aujourd'hui encore en cours d'instruction.

Le Cardinal Pierre-Marie GERLIER, un « Juste parmi les Nation »

Le Cardinal Gerlier, à la tête du diocèse de Lyon, est le chef de l'Eglise catholique.

Il soutient la politique de révolution nationale entreprise par le Maréchal Pétain, tout en critiquant publiquement la politique antisémite de Vichy.

Avec le président de la Fédération protestante, le pasteur Marc Boegner, le cardinal Gerlier est le président d'honneur de l'Amitié Chrétienne, organisation fondée en 1941 à Lyon pour sauver les victimes du régime de Vichy. Le cardinal Gerlier pèse de toute son influence lorsque, le 30 août 1942, les autorités allemandes réclament les cent huit enfants arrachés du camp de Vénissieux. Il intervient également pour faire libérer Jean-Marie

Soutou, un des dirigeants de l'Amitié Chrétienne arrêté en janvier 1943, soupçonné de cacher des Juifs.

Le cardinal Gerlier reçoit le titre de Juste des Nations le 15 juillet 1980.

Ceux qui ont dit « non »

Les Justes parmi les Nations

En hébergeant des enfants, en ouvrant leurs églises, en aidant au passage des frontières, ou en fabricant de faux papiers, les Justes ont permis de sauver des milliers de juifs.

Certains villages tels que Chambon-sur-Lignon, ou Dieulefit se sont organisés pour mettre en place un réseau de solidarité pour aider les persécutés. Des organisations religieuses ont également soutenu ces initiatives.